

Lyon, le 1^{er} mars 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Chère amopalienne, cher amopalien,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale 2025 de notre section qui aura lieu

Mardi 1^{er} avril 2025

Lycée des métiers de la restauration, de la propreté, du commerce et de l'environnement

Hélène Boucher

18, rue Ethel et Julius Rosenberg

à Vénissieux

(Accès transports en commun : métro D (arrêt gare de Vénissieux) ou bus 54 (direction Corbas les Taillis).

Son programme sera le suivant :

- 9h00 : Accueil
- 9h30 : Propos d'ouverture
 - Rapport moral
 - Rapport d'activité
 - Rapport financier
 - Budget 2025
 - Échanges avec les participants
- 11h00 : Intervention de Léa CORBET, boursière de l'AMOPA :
« Evolution des activités anti-inflammatoires des microalgues en Nouvelle-Calédonie »
- 11h30 : Mots de clôture
- 12h00 : Déjeuner sur place (coût : 32 €)
- 14h00 : Visite du lycée

Tous les rapports statutaires donneront lieu à un vote. La possibilité vous est offerte de donner une procuration à un membre de la section dès lors qu'il n'est pas détenteur d'un autre pouvoir.

Le coupon de participation et le bon pour pouvoir ci-joints sont à retourner à Monsieur Georges GROUSSET, secrétaire général, avant le mardi 18 mars prochain.

Je me réjouis par avance de vous retrouver à l'occasion de ce temps fort de la vie de notre association.

Très cordialement,

Thierry SAUDEJAUD
Président AMOPA Rhône et Métropole de Lyon